

Vie Nouvelle - Finances

N° 2 - Juin 2012

Journal de l'Union Fédérale des Retraité-e-s CGT Finances

« ON LÂCHE RIEN ! »



Sommaire

- 
- 3 > Edito
- 4 > Déclaration de l'UFR CGT Finances /
Le petit mot de notre camarade Jules SAUCOURT
- 5-6 > Reconquête des droits sociaux / À votre service...
- 7 > Elles sont les premières victimes de la réforme
Vers le retour de la demi-part ?
Revalorisation de la pension de réversion ?
- 8 > Congrès de la CGT Finances Publiques :
l'UFR Finances entendue !
- 9 > Notre responsabilité dans le pôle financier
- 11 > Échos du terrain : PACA / Midi-Pyrénées
Charonne : nous n'oubliions pas !
Nécrologie : Stéphane BECU nous a quittés



Mentions légales

Directeur de publication : Guy CARRIERE

Imprimé par RIVET Presse Edition – Limoges

Numéro de commission paritaire : en cours

Union Fédérale des Retraités des Finances CGT

263 rue de Paris – Case 540 • 93514-Montreuil cedex •

Tél : 0148188221 • Courriel : ufr.finances@cgt.fr

Prix 0,50 €

Maquette : Fawzia DRIDER

Vers un printemps social ?

Tchao Sarko ! Bonjour Hollande !



Le 1^{er} a laissé derrière lui un champ de ruines sociales. Il est parti. Sans regret.

Le second représente l'espoir : l'espoir de plus de justice sociale, de solidarité, de respect, de dignité...bref, l'espoir du changement.

Mais gare à la déception si d'aventure nous renouvelions la triste expérience de 1981 en restant l'arme aux pieds, nous en remettant aux seules décisions politiques !

Car, que ce soit sur la question de l'âge de départ à la retraite (où le retour à 60 ans se fera sans remettre en cause le nombre d'annuités), celles des salaires et des pensions (aucune proposition chiffrée), ou encore sur le dossier perte d'autonomie où il est proposé de créer une cotisation pour tous les salariés et retraités dans le cadre de la solidarité nationale (ce qui est contraire à la proposition de la CGT de maintenir la prise en charge de la perte d'autonomie au sein de la sécurité sociale dans le cadre du système solidaire, intergénérationnel), **tout reste à gagner !**

Y compris aux Finances pour re-donner aux retraité-e-s la place qui leur est due dans l'action sociale du Ministère afin de répondre à leurs besoins en matière de santé, de logement, de transport, de loisir...

Le printemps social auquel nous aspirons tous, après 5 ans d'hibernation, n'arrivera que si nous sommes en capacité de créer le rapport de force suffisant pour peser sur les politiques économiques et sociales qui vont être mises en œuvre, en convergence avec les salariés actifs.

Il nous faut, pour cela, poursuivre la construction et le renforcement du syndicalisme retraité aux Finances en lien avec les Unions locales et Unions départementales CGT et poursuivre la mise en œuvre de notre démarche revendicative.

Alors, dès maintenant, sans attendre le bon vouloir du « nouveau pouvoir », réunissons-nous pour débattre de la situation, élaborer collectivement nos propositions et porter haut et fort nos revendications dans tous les lieux d'intervention à notre disposition.

Guy CARRIERE

Membre du bureau de l'UFR



ACTUALITÉ REVENDICATIVE

Déclaration de l'UFR CGT Finances

Prendre en compte les revendications des retraités

François HOLLANDE a été élu Président de la République le dimanche 6 mai 2012. Les retraités CGT avec leurs camarades actifs ou privés d'emploi y ont largement contribué.

Le résultat de l'élection présidentielle exprime un « désaveu » de la politique autoritaire et antisociale de Nicolas Sarkozy. Son passage en force sur la réforme des retraites a été clairement sanctionné. L'UFR CGT Finances s'en félicite et elle partage l'appréciation de la CGT exprimée par la CE confédérale.

Un contexte, a priori plus favorable à la satisfaction des revendications, est créé. Il doit se traduire par des décisions nouvelles, propres à changer le quotidien des retraités alors que les exigences des marchés financiers sont toujours aussi présentes.

Pour l'UFR CGT Finances le véritable changement passe par une revalorisation des pensions de retraites au 1^{er} janvier tenant compte du retard cumulé depuis de nombreuses années avec une indexation sur l'évolution des salaires, un haut niveau de protection sociale, la prise en charge de la perte d'autonomie au sein de la sécurité sociale, le relèvement à 75 % du taux des pensions de réversion sans conditions de ressources, le rétablissement de la demi-part en matière d'impôt sur le revenu pour les personnes isolées.

Dans cette situation nouvelle et ouverte, l'UFR CGT Finances appelle les retraités à rester mobilisés, à se syndiquer à la CGT afin de faire aboutir leurs revendications à tous les niveaux.

Dans certains départements les structures locales de la CGT ont décidé de soumettre aux différents candidats aux élections législatives, à l'exception de ceux du FN, les propositions de la CGT. L'UFR CGT Finances appelle les retraités des Finances à être attentifs à cette démarche et aux réponses qui seront apportées par les différents candidats à la députation.

Montreuil le 23 mai 2012

Le petit mot de notre camarade Jules SAUCOURT



Lors de l'assemblée régionale des retraités-e-s Finances de la Région PACA qui s'est tenue à La Garde le 18 avril dernier, j'ai eu l'immense plaisir de rencontrer les camarades de la région, et d'évoquer avec eux, de vieux souvenirs.

Ayant été détaché de la Fédération des Finances de 1960 à 1970, j'ai cotoyé des camarades du Syndicat CGT du Trésor (Roger Bergdoll) du Syndicat des Directes (Amalric-Sigogneau) du Syndicat des Douanes Bureau (Paoli). Nous étions tous installés dans une grande salle du 10, rue de Solférino (siège actuel du PS), salle contiguë à celles qu'occupait le Syndicat des Contributions Indirectes – Syndicat largement majoritaire, riche en militants qui essaient dans les différentes structures syndicales. A l'étage oeuvrait la Fédération des Finances CGT avec Roger Loubet, et René Bidouze, (entre autres Secrétaires Généraux), et à l'étage se trouvait le siège de l'UGFF (André Bertheloo – René Buhl etc...). Le 10, rue de Solférino, Maison des Syndicats était une véritable ruche qui produisait un excellent miel alimentant tous les personnels du Ministère des Finances.

Ce TOUS ENSEMBLE a permis de larges avancées dans tous les secteurs (carrières – grille indiciaire – gestion des personnels – retraite – services sociaux etc...).

La Fédération des Finances prenait une large part dans toutes les discussions et groupes d'études des diverses administrations du Ministère.

En cette période d'élections importantes pour l'avenir de la démocratie nous devons nous préparer à rendre la parole au peuple, à combattre, et ce quelque soient in fine les résultats des élections !

Aussi, est-il important de battre le rappel, et de se mobiliser pour renverser la situation catastrophique engendrée par 5 ans de sarkozisme et œuvrer pour la 6ème République Indivisible, Laïque, Démocratique, et Sociale.

Reconquête des droits sociaux des retraité-e-s de Bercy : **ENCORE PLUS FORTS AUJOURD'HUI POUR DE NOUVELLES AVANCEES !**



Le 16 juin dernier l'UFR CGT Finances appelle à un rassemblement national à Bercy.

Une délégation est reçue porteuse de centaines de pétitions revendiquant des moyens supplémentaires afin de satisfaire les droits sociaux des retraités du Ministère.

L'UFCGT est reconnue de facto, c'est une première dans l'histoire sociale du Ministère

Nous nous félicitons aujourd'hui de l'état d'avancement de notre démarche.

En effet sur la base des propositions de la CGT Finances et son UFR le groupe de travail du 7 mars vient de définir un plan de travail en trois étapes :

- ▶ Organiser une discussion / négociation en vue d'élaborer un diagnostic. Cette phase presuppose la définition préalable d'un document cadre sur l'objet de la discussion ainsi que la méthode à suivre ;
- ▶ A partir du contenu des comptes rendu remontés des discussions dans les CDAS, dégager des recommandations, validées au niveau ministériel et prenant en compte les problématiques locales ;

- ▶ Dégager des préconisations sur les prestations nouvelles ou existantes.

L'UFR CGT Finances a identifié 5 rubriques qui doivent constituer la charpente du document cadre à savoir :

1^{ère} rubrique : la connaissance de la population des retraités.

Il s'agit d'obtenir une photographie la plus complète de la population des retraités (âge, homme/femme, pensions, lieu d'habitation, etc.) à partir notamment des informations détenues par le Service des retraites de l'Etat (SRE) et les délégations départementales de l'action sociale.

2^{ème} rubrique : les prestations délivrées aux retraités.

L'objectif est d'obtenir un recensement le plus exhaustif possible des prestations dont bénéficient les retraités ; ce recensement sera effectué en incluant dans la mesure du possible les informations détenues par les associations (y compris l'ATSCAF, le CSMF, Place des arts, etc), en incluant les consultations juridiques, la restauration autre que celle assurée par l'AGRAF ainsi que les prestations obtenues via le service social auprès des acteurs externes.

Dans cette même rubrique, il est envisagé d'intégrer le suivi médical post professionnel qui permettrait de mettre en évidence les éventuelles responsabilités de l'Etat employeur.

3^{ème} rubrique : le financement, la CGT a, à nouveau, demandé que les retraités soient pris en compte dans les effectifs notamment pour définir les besoins en personnel dans les délégations.

4^{ème} rubrique : les interventions extérieures

La place particulière de la mutualité (MGEFI et mutuelles dites historiques) dans la délivrance des

ACTION SOCIALE / PROTECTION SOCIALE

prestations d'action sociale aux retraités devra être précisément examinée.

5^{ème} rubrique : la démocratie (présence des retraités en CNAS et aux CDAS)

Sur ce point, la CGT réitère sa demande d'une note juridique décrivant les Conditions actuelles de participation des retraités aux instances CNAS et CDAS. L'objectif est de faire évoluer ces conditions en vue de la participation aux instances d'action sociale des retraités en tant que membre titulaire ou suppléant.

Avec sa fédération, l'UFR Finances s'oppose à la nouvelle réorganisation de l'activité des délégations de l'action sociale. Cette réforme porte en elle les germes d'un démantèlement des missions voire de leur liquidation.

Le rapport ministériel du 7 mars 2012 relatif à l'action sociale au profit des retraités pointe le développement pernicieux de l'endettement et de la paupérisation dans cette population, frappant particulièrement les nouvelles générations de retraités et en premier lieu des femmes.

Elles, ils en subiraient donc durement les effets.

A partir de là, et dans le contexte du moment, nous nous félicitons qu'à l'initiative de la CGT Finances, l'ensemble des organisations syndicales aient imposé le report en juillet de la réunion du groupe de travail ainsi que de celle du CNAS portant sur ces problématiques.

La donne est aujourd'hui changée !

En cette période historique, l'espoir renait, l'UFR CGT Finances s'honore d'avoir avec sa Fédération ouvert cet important champ revendicatif jusqu'alors ignoré et qu'il convient de couvrir sans tarder dans chaque département !

Une ère nouvelle s'ouvre,

➔ **Soyons à l'offensive !**

➔ **Investissons les instances locales et nationales de l'action sociale au ministère !**



A votre service pour vous aider à gérer un problème juridique, un contentieux...,

La Fédération CGT des Finances et son Union Fédérale des Retraité-e-s mettent à votre disposition un secteur juridique.

Il est animé par Edith LOCQUET et Jean-Georges BELMONT en ce qui concerne BERCY, et Jean-Paul GIRARD pour le semi public.

**Union Fédérale des retraité-e-s des Finances CGT
(ufr-finances@cgt.fr)**

263 rue de Paris case 540 93514 MONTREUIL CEDEX

ACTION SOCIALE / PROTECTION SOCIALE



Elles sont les premières victimes de la réforme !

« Je n'en peux plus, j'angoisse à la pensée qu'il me faille attendre encore une année... pour partir à 67 ans et demi ! ». A cela se rajoute l'ambiance au bureau, des conditions de travail de plus en plus dégradées. C'est le quotidien de Brigitte, agent C à la DGFIP de Marseille dont les 880 euros de pension ne lui permettront pas de vivre décemment. Elle va rechercher un emploi à temps partiel afin de tenter de couvrir son futur budget déjà fortement grevé par les charges familiales et celles du logement.

Il lui arrive souvent de craquer. Brigitte est inquiète pour l'avenir, voire sceptique. Elle dénonce avec force la persistance d'un environnement discriminatoire envers les femmes au niveau du Ministère et plus largement dans toute la fonction publique.

« Hélas ! Mon cas n'est pas unique ! ». Syndiquée depuis longue date à la CGT, elle découvre l'existence de l'union fédérale des retraité-e-s CGT des Finances et de celle du collectif départemental.

Elle participera volontiers à son activité.

Vers le retour de la demi-part ?

Sous prétexte de s'attaquer aux niches fiscales, le gouvernement Sarkozy a supprimé depuis 2010 pour le calcul de l'impôt sur les revenus de 2009 la demi-part supplémentaire attribuée jusque là aux personnes vivant seules et ayant eu des enfants. Cela représente la majorité des contribuables. A l'époque l'ensemble des partis se réclamant de la gauche (PS, PCF, PG et verts) avaient condamné et refusé cette décision qui conduit au nom d'une prétendue justice fiscale à rendre imposables des personnes aux revenus modestes avec de plus des conséquences importantes pour les impôts locaux. Le gel du barème de l'Impôt sur le revenu pour les revenus de 2011 et 2012 va encore accentuer l'augmentation de l'IR et amputer le pouvoir d'achat des retraité-e-s.

Il reste à espérer que le nouveau gouvernement se souviendra de son positionnement en 2009 et rétablira cette demi-part. Avec toute la CGT, notre UFR saura rappeler sa volonté de voir rétablir cette demi-part qui se justifie pleinement, au moins tant qu'une refonte profonde de l'impôt sur le revenu n'est pas mise en œuvre avec une véritable progressivité de l'impôt et une augmentation substantielle du taux marginal.



Enfin une revalorisation de la pension de réversion ?

La CGT et l'UCR revendentiquent depuis de nombreuses années un relèvement du taux de la pension de réversion actuellement fixé à 54 % dans le privé (avec des conditions de ressources) et à 50 % dans la Fonction Publique (sans condition de ressources). Notre UFR fait sienne la revendication confédérale de porter cette pension de réversion à 75 % sans condition de ressources. Dans le cadre des nouvelles discussions sur la retraite promise par le nouveau président de la République, il conviendra de ne pas oublier cette revendication que porte la CGT depuis de nombreuses années en oubliant qu'avec la pension de réversion actuelle de



de nombreuses veuves en particulier n'ayant que cette pension pour vivre sont très largement en dessous du seuil de pauvreté.

Congrès de la CGT Finances Publiques : l'UFR Finances entendue !



Le congrès du syndicat CGT des Finances Publiques a suivi avec une particulière attention l'exposé présenté par Odette TERRADE au nom de l'UFR Finances. Pouvoir d'achat et continuité syndicale en étaient les thèmes centraux. Un grand moment dans l'histoire de la Fédération, c'est la première fois que l'UFR intervient dans un tel congrès.

« Les 2,1 % d'augmentation de nos pensions octroyés au 1^{er} avril sont loin de faire le compte, au regard des 20% perdus en 10 ans.

Les diverses réformes engagées depuis 1993 ont en effet conduit à une baisse généralisée de plus de 20% du niveau de vie de tous les retraités.

La réforme de 2010, imposée par Nicolas Sarkozy, les hausses de prix en tout genre, la sur-taxation des mutuelles, les dispositions gouvernementales et autres plans d'austérité adoptés au cours de ce quinquennat n'ont fait qu'amplifier la dégradation du pouvoir d'achat des pensions des retraités et futurs retraités.

La paupérisation s'installe, le surendettement s'accroît parmi les retraités des finances, au point que même le ministère le reconnaît dans son dernier document consacré à l'action sociale !

Cette paupérisation frappe particulièrement les femmes, qui plus nombreuses dans les petites catégories, partent plus souvent avec de faibles pensions, conséquence de temps partiel contraints, de carrières hachées voir incomplètes alors qu'elles sont, de plus en plus nombreuses, à travailler encore après 60 ans, voir au-delà de 65 ans !

C'est pourquoi notre campagne de mobilisation et d'actions ciblant « **La reconquête des droits sociaux des retraité-e-s** » pointe prioritairement ce secteur revendicatif. »

« Etre retraité(e)s ne doit pas être synonyme de repliement sur soi, d'isolement mais bien d'occasion de s'inscrire dans une nouvelle vie, dans laquelle, la ou le retraité a un rôle économique et social important.

A la DGFIP, compte tenu de la pyramide des âges, plus du quart des syndiqués CGT vont pouvoir faire valoir leur droit à la retraite, dans les trois prochaines années, et ce au moment où dans 40 départements le nombre de retraités finances est, déjà, supérieur au nombre d'actifs.

Actuellement, 1%, seulement des 135 000 retraités finances sont syndiqués à la CGT. Quand on sait que sur 10 départs, 3 seulement restent syndiqués, après leur activité professionnelle, c'est dire le potentiel et la marge de progression possible pour toutes nos structures.

C'est pourquoi, le développement et l'amplification de notre démarche revendicative UFR, ancrée sur la réponse aux besoins des retraités, peut être attractive pour que les futures retraité-e-s, restent syndiqués, ou se syndiquent et être ainsi un des maillons actifs d'une CGT pour tous les âges !

Etre attentifs à la situation des retraité-e-s à tous les niveaux de notre organisation n'est donc pas seulement un enjeu pour les finances de nos syndicats, mais bien un enjeu de démocratie pour le rapport de force, qui concerne toute la CGT».



Odette TERRADE, Alain DOMENGES et Yvan DONNAT finalisent l'intervention de l'UFR ... également présents : Christian LORENTZ délégué ; Alain GUICHARD et Marcel FRABOULET organisateurs avec de nombreux camarades retraité-e-s de la Région Bretagne dévoué-e-s, disponibles et très « actifs » !

Notre responsabilité dans le pôle financier public !

L'histoire ne se refait pas deux fois, dit-on ! Chiche qu'au-delà de cette période électorale agitée, nous ne subissions pas comme, il y a 30 ans, les attaques des marchés financiers et leurs effets néfastes sur les choix et les politiques du gouvernement.

Ces marchés font la guerre aux peuples et aux nations. Alors ok, entrons en résistance syndicale sans fleur au fusil. Ce qui attend le monde du travail mérite et justifie de l'utilisation d'un vocabulaire, qui peut surprendre dans la bouche d'un pacifiste. Les décisions et le programme du Conseil National de la Résistance ont en leur temps été construits sur des ruines et par des démocrates humanistes contraints de lutter sans merci.

Avoir des orientations fortes sur les missions du pôle financier pour relancer l'économie, renforcer l'appareil productif qui mette l'humain au centre dans le respect de l'environnement, satisfaire les besoins ne produira aucun effet si les salariés ne se donnent pas les moyens de les imposer.

En ce sens ils doivent compter sur la CGT, en son sein de la fédération des finances et encore plus précisément de ce pôle financier public que nous revendiquons.

Si sa composition et sa gestion associent des élus, des associations des représentants de la société civile et des syndicats, il y a nécessité de mettre un plan de bataille et pas que sur des idées pour parer les coups de la finance et développer les stratégies démocratiques du changement.

Il est aussi évident que même avec un schéma plus progressiste, la pression devra être à la hauteur des enjeux.

La vocation publique de ce pôle l'oblige à mettre en œuvre une dynamique d'investissements productifs pour satisfaire les besoins sociaux qui s'opposera à la rentabilité des marchés. Les salariés des institutions composant le pôle devront avoir tous les droits d'intervention pour peser ou faire peser sur les choix. Ce

sont des crédits à taux réduits, ce sont des aides, ce sont des interventions pour sauver des entreprises malades (avec des contreparties morales, éthiques et écologiques : développement d'un secteur responsabilité sociale des entreprises).

Le pôle public financier aura aussi un rôle de régulateur des politiques économiques à l'échelle de l'Etat dans un premier temps et ensuite européen. Il aura la mission de rappeler aux banques, le composant ou non, leur responsabilité au service de l'intérêt général.

Toute la plus belle détermination ne peut cependant suffire à donner les moyens des ambitions.

Donc, il y a urgence de poser des échéances dans le plan de bataille. Au-delà de l'installation immédiate de ce pôle financier public, les droits des travailleurs des ses entités doivent être définis et ouverts. Ils doivent être en mesure d'alerter pour parer les coups, d'installer des contre-feux. Il faut être à pied d'œuvre dès demain matin.

La CGT et ses structures directement concernées doivent s'appuyer sur les expertises professionnelles et syndicales existantes pour agir. Il faut les recenser et les mobiliser. Dans la foulée des formations doivent permettre de répondre à ce besoin d'offensives ou de contre-offensives.

La fédération des finances peut avoir la responsabilité d'animer un observatoire utile au suivi des orientations et des mouvements économiques et

financiers. Ce sont donc des grandes manœuvres que la finance a commencé à déployer avec des anticipations sur l'évasion fiscale, sur les délocalisations, sur l'émigration des capitaux et des fortunes. Où en sont nos initiatives ? Elles démarrent timidement et doivent prendre la dimension de ces enjeux et définir notre stratégie d'attaque. C'est la meilleure défense des intérêts du pays et des travailleurs.

Nous ne sommes pas prêts, alors il est urgent de laisser toute candeur dans les placards. Nos adversaires ne sont pas des innocents et certains de nos alliés syndicaux doivent être boostés pour élargir et renforcer le rapport de force syndicale. Il n'est pas le temps de se poser des questions existentialistes, la CGT et la fédération doivent mettre ses militants aux services de ces grandes manœuvres et de l'installation du pôle financier public, de son action et de ses moyens. Tout n'est pas écrit, alors avançons car c'est en avançant que cela se fera !



L'écho du terrain...

Paca : Retraité-e-s toujours actifs

À l'initiative de notre Union Fédérale et sous l'égide de la section CGT Finances de la DDFIP du VAR, les syndiqué-e-s retraité-e-s Paca se sont réunis le 18 avril 2012 au Domaine de Massacan, à La Garde, dans le Var.

À cette occasion, ils ont affirmé leur attachement à leur qualité de fonctionnaire et aux valeurs de solidarité universelle.

Cette réunion constituait une première, car jusqu'au 16 juin 2011 les retraités ne constituaient pas une entité reconnue.

Or, à cette date, l'UNION DES RETRAITES CGT FINANCES "U.F.R." a été reçue par le Secrétaire Général du Ministère des Finances, légitimant son existence.

L'ordre du jour abordait un certain nombre de problèmes :

- ▶ Evolution et fonctionnement de l'U.F.R., plan de travail relatif au bilan contradictoire (CDAS de la région) – mise en place d'une formation ;
- ▶ Resserrement des relations avec les actifs, et affirmation d'une solidarité réciproque ;
- ▶ Fiscalité en général et fiscalité des retraités (quotient familial, fusion CSG/IR) ;
- ▶ Relations avec la MAI, qui se distendent ;
- ▶ Prise en compte de la situation dramatique de certains retraités qui se précarisent, plus particulièrement des femmes contraintes de travailler au-delà de 65 ans, pour des pensions dérisoires, parfois inférieures au seuil de pauvreté, et donnant lieu, entre autres, à des expulsions ;
- ▶ Constat d'une action sociale réduite à la portion congrue.

Il est également convenu que ce collectif inscrive à son agenda des réunions trimestrielles.

Un repas convivial a scindé cette journée de travail au terme de laquelle rendez vous a été fixé au vendredi 22 juin 2012, à Marseille, caserne Douanes, boulevard de Strasbourg, pour une prochaine réunion.

Collectif d'Ille-et-Vilaine Rencontre retraités/futurs retraités des Finances

Le collectif UFR-CGT Finances d'Ille et Vilaine a organisé une réunion retraités et futurs retraités le 18 octobre 2011 à la Maison du Peuple à Rennes.

Avec plus de 30 participants, en présence de Michel Louis, responsable de notre USR et de Jacqueline Letonturier, présidente de LSR, ce fut une rencontre animée même interactive : les interventions ont fusé sur divers sujets, des grands problèmes aux questions particulières.

On pourrait faire un inventaire à la Prévert des questions évoquées, très variées :

- ▶ le passage de l'activité à la retraite : continuité syndicale et syndicalisme de proximité ;
- ▶ l'avenir des retraites, les tergiversations autour de la perte d'autonomie et surtout de son financement ;
- ▶ le positionnement de la CGT dans le cadre des futures élections politiques par rapport aux différents programmes ;
- ▶ les services sociaux aux Finances, leur insuffisance vis à vis des retraités.

La question du droit à la santé et plus particulièrement les reculs de la MGEFI, plus assurance complémentaire que mutuelle.

Sans oublier les interventions d'Annick Dubois pour INDECOSA et plus spécialement le logement social et de Jacqueline Letonturier captivant son auditoire avec sa présentation des activités multiples de LSR 35.

Et des questions comme le droit à pension à réversion, les droits à retraite (services actifs), les menaces sur les retraités (abattement de 10%, CSG,...).

Réunion régionale UCR-USR Midi-Pyrénées (avril 2012)

Cette réunion à l'initiative de l'UCR, regroupait 5 UD, 8 USR, 6 UFR, y participaient le secrétaire du comité régional et Maurice Lecomte de l'UCR.

Il s'agissait de permettre un échange afin prendre en compte la continuité syndicale, la syndicalisation des retraités, le déploiement de la CGT dans les territoires chez les retraités.

Sur la réalité de nos forces organisées, le constat est alarmant, seulement 1% des retraités est syndiqué à la CGT. Ce constat est variable selon les syndicats.

Cette situation est grave pour toutes nos organisations, pour le rapport de force et pour les finances de nos organisations.

Le débat a permis de cibler, nos difficultés :

- ▶ Manque de discussions avec les camarades retraitables sur l'intérêt de rester syndiqué à la retraite ;

- ▶ Difficultés du travail en commun actifs/retraités ;
- ▶ Il n'y a pas de sections retraités dans tous les syndicats ;
- ▶ Mise à jour irrégulière du fichier de retraités sur le CoGiTiel (adresses perso, mail, etc).

La discussion a permis d'avancer certaines propositions et solutions :

- ▶ Complémentarité des actions avec la profession et sur les lieux de vie ;
- ▶ Travailler à des projets revendicatifs territoriaux : offre de soins, défense des services publics de transport, de la santé, création de maisons de retraite publiques ;
- ▶ Combattre les idées de droite et d'extrême droite ;
- ▶ Informer sur l'utilisation des fonds sociaux ;
- ▶ Intégrer des retraités dans les instances syndicales d'actifs et des actifs chez les retraités ;
- ▶ Valoriser les structures de loisirs et de culture telles que LSR ;
- ▶ Rompre l'isolement au travers de réunions régulières se terminant par un moment de convivialité.

L'engagement est pris de poursuivre ces rencontres pour un point régulier sur nos avancées et tracer des nouvelles pistes de travail en lien avec l'actualité.

Il a été demandé aux USR présentes d'engager les retraités à participer aux plans de travail pour les élections de fin d'année dans les toutes petites entreprises (TPE).



Stéphane BECU nous a quittés

Stéphane est décédé le dimanche 13 mai au soir
C'était un grand militant du SNADGI-CGT

Stéphane a commencé sa carrière professionnelle et syndicale dans le Pas de Calais. En 1978, dans une période très riche en débats politico-syndicaux, il devient secrétaire de la section de Béthune, puis Conseiller régional adjoint du Nord-Pas de Calais au congrès de Tours en 1980. Quelque temps plus tard, au congrès de Digne, il rentre au Bureau syndical du SNADGI-CGT pour y être en charge du dossier des « employés supérieurs ». Il siégera d'ailleurs de longues années dans la CAP de cette catégorie d'agents. C'est aussi à cette époque qu'il quitte la région du Nord pour s'installer dans le Val de Marne afin de mieux assumer ses fonctions syndicales et d'y poursuivre ensuite sa carrière professionnelle.

Stéphane était aussi membre du Comité de gestion et de Rédaction des Editions fiscales du SNADGI-CGT qu'il a grandement contribué à développer notamment par sa participation active à la rédaction du « Guide des Créateurs d'Entreprise », à la refonte du « Guide foncier » et à la mise en place d'un service questions/réponses sur minitel sur les questions de fiscalité en collaboration étroite avec la NVO. Toutes ces initiatives ont permis, dans cette période de l'Histoire du SNADGI-CGT, de développer les ressources extraordinaires du syndicat et donc d'assurer sa plus grande indépendance et l'émergence d'une image plus « technicienne » de l'organisation ce qui est toujours bon pour être un interlocuteur de poids dans le domaine social.

Stéphane a participé à la construction et au développement de la CGT dans l'ex-Direction générale des Impôts (et donc dans l'actuelle DGFIP) quelque fois dans la lumière mais le plus souvent dans l'ombre. C'était un grand militant, fidèle à ses convictions et à la CGT.

Stéphane, nous ne t'oublierons pas.

L'Union Fédérale des Retraité-e-s des Finances CGT présente à son épouse Christiane et ses enfants Claire et Thomas ses plus sincères condoléances.

Charonne : NOUS N'OUBLIONS PAS !

C'était il y a cinquante ans. Une manifestation à Paris contre les attentats commis par l'OAS en France et en Algérie. Un défilé pacifique organisé notamment par la CGT. Puis, à la hauteur du métro Charonne, la police aux ordres du préfet Papon et du ministre de l'Intérieur Frey se déchaîne. Bilan : 9 morts, tous membres de la CGT. Le temps passe, la mémoire reste.



Donner du sens aux idées

**Vie
nouvelle**

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT

- actualité • vie syndicale
- international • dossier
- magazine • pratiques

Oui, je m'abonne à Vie nouvelle

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Dernière profession : _____

À compléter et à retourner à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

**N'oubliez pas de libeller votre chèque à l'ordre de Vie nouvelle
au prix de 14,30 € (tarif 2011) pour 1 an (6 numéros)**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant.
Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre